quérir rapidement le premier rang. Sa succursale de Lille, qu'elle va ouverte, 15, rue de la Gare, a, dès le début, acquis la même réputation et la même notoriété.

Tout en félicitant les administrateurs de cet établissement, nous formons des vœux pour voir cette heureuse transformation s'étendre à toutes les industries qui prélèvent une part importante au budget personnel de chacun de nous.

CONCERTS & SPECTACLES

COSMORAMA, 24, rue de la Gare, Roubaix. Du 11 au 17 mai, *Les Pyrénées et le Midi de la France*. 50 centimes. Clôture le 19 mai. 1338

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 13 mai

Présidence de M. le conseiller LEPOT

Ministère public : M. LANIO, substitut du procureur général

2e affaire. — **Vols à Cambrai**

Le jury ayant écarté les circonstances aggravantes, la Cour condamne, pour vol simple, Drocourt à trois ans de prison et Normand à deux ans de la même peine. — Défenseurs : Mes Henry et Proteau.

3e affaire

Tentative de meurtre à Allennes-les-Marais

Henri Dujardin, âgé de 19 ans, ouvrier menuisier à Carvin, recherchait en mariage Mlle Coralie Dernoncourt, âgée de 21 ans, couturière à Allennes-les-Marais. Il la suppliait de l'épouser; mais la jeune fille, jugeant qu'ils étaient trop jeunes pour se marier surtout avant qu'il eût accompli son service militaire résistait à ses instances.

Mécontent de cet ajournement, il la menaça de faire un malheur. Ayant, le 19 mars, acheté à Lille, chez un armurier, un révolver et six cartouches, il fit mine le dimanche suivant, de vouloir se brûler la cervelle devant elle, si elle n'accueillait pas enfin sa demande. Effrayée à la suite de cette scène, elle lui fit écrire par sa sœur ainée, de cesser ses visites.

Le jeudi 27 mars, il revint pourtant au domicile des parents, vers 8 heures du soir. On prit le café en famille, en causant amicalement. Le père, sans repousser la demande en mariage du jeune homme, lui répondit qu'il devait attendre sa libération du service militaire.

Vers 9 heures, au moment où on allait se séparer, celui-ci interpella, dans le magasin d'épicerie, la jeune fille qui déclara vouloir se conformer aux intentions de son père. Il lui réclama alors un petit coffret en bois qu'il lui avait donné; il le brisa sous ses pieds.

Le père survint et reprocha à Dujardin sa conduite en l'invitant à sortir. Mais aussitôt, saisissant dans une de ses poches son revolver, ce dernier tira sur lui, à bout portant, deux coups qui l'atteignirent l'un au bas du menton, le second à la joue. Cette seconde blessure aurait pu être très grave. La balle, après avoir brisé une molaire, a pénétré dans la région pharyngienne.

Au moment où Dujardin allait tirer un troisième coup, Mme Dernoncourt se précipita sur lui et fit dévier l'arme, de sorte qu'il fut lui même atteint au côté droit de la figure par le projectile.

L'accusé a avoué. Il a prétendu avoir agi sous l'empire de l'ivresse; mais l'accusation soutient le contraire. C'était, d'ailleurs, un bon sujet. Il n'a jamais subi de condamnation.

Dujardin est acquitté. — Défenseur : Me Hattu.

Audience du mercredi 14 mai 1890

Présidence de M. le conseiller LEPOT

Ministère public : M. BLONDEL, avocat-général

1re affaire

VOLS A ROUBAIX

L'ACCUSÉ

Alphonse Vanoverberghe, tisserand à Roubaix, est âgé de 30 ans, se disant né à Estrognies (Belgique), le 28 février 1860.

Il devait être jugé à la dernière session; mais l'affaire fut alors remise.

L'ARRÊT DE RENVOI AUX ASSISES

Rendu par la Chambre des mises en accusation, expose ainsi les faits :

Le 11 septembre 1889, Vanoverberghe fut dénoncé par sa femme, abandonnée par lui, comme ayant été l'un des principaux auteurs de nombreux vols commis, à Roubaix, au cours de l'année 1888, et restés jusqu'alors impunis. Les renseignements très précis et très circonstanciés qu'elle a fournis ont permis d'établir à sa charge les vols suivants :

I. Le 4 avril, vers 9 heures du soir, on avait pénétré dans les magasins encore non fermés de Mme Desbouvries, marchande d'étoffes rue d'Alsace, et on y avait soustrait une pièce de merinos d'une valeur supérieure à 300 francs.

II. — Dans la nuit du 11 au 12 avril 1888, des voleurs s'étaient de nouveau introduits dans les magasins de cette dame. Ils avaient escaladé un mur de clôture à l'aide d'une échelle ; puis ils avaient réussi à pénétrer dans la cave et de là dans l'intérieur des magasins. Ils dérobèrent diverses marchandises consistant en pièces de flanelle, de serge, de coton de Vichy, etc., le tout d'une valeur d'environ 1.500 francs.

Toutes ces marchandises avaient été rapportées à son domicile, par Vanoverberghe, aidé de ses complices, puis transportées dans un coffre, en Belgique où elles ont été vendues.

La femme Vanoverberghe a représenté à la police un morceau de coton de Vichy laissé chez elle, par son mari, et qui faisait partie, disait-elle, d'une pièce d'étoffe volée. En effet, la dame Desbouvries l'a parfaitement reconnu comme provenant de son magasin.

III. Dans le courant du mois d'avril 1888, des malfaiteurs s'étaient introduits, à l'aide d'escalade, dans les ateliers de M. Bonnel à Roubaix, et y avaient soustrait des outils après avoir forcé les tiroirs qui les renfermaient.

La femme Vanoverberghe a indiqué que son mari avait encore participé à ce vol, et elle a représenté un vilbrequin que l'accusé avait rapporté à son domicile, parmi les objets soustraits. Cet outil a été formellement reconnu comme provenant des ateliers Bonnel, malgré les allégations de Vanoverberghe qui a vainement cherché à lui attribuer une autre provenance.

CONSEIL DE GUERRE, SÉANT A LILLE

Séance du lundi 12 mai

Président : M. DEMOUSSEAU, lieutenant-colonel, sous-directeur de l'artillerie à Lille. — Ministère public : M. le lieutenant BONNAFÉ, du 43e d'infanterie, substitut du commissaire du gouvernement.

Eugène Fontaine, soldat au 76e régiment d'infanterie. — Sommeil en faction. — Trois mois de prison.

— Cyrille Vial, cavalier au 19e régiment de chasseurs. — Violences envers une sentinelle. — Un an de prison.

— Emile Cotard, cavalier au 19e régiment de chasseurs. — Désertion à l'intérieur. — Deux ans de prison.

— Louis-Ambroise Gelez, soldat au 145e régiment d'infanterie. — Dissipation d'effets d'habillement. — Six mois de prison.

— Fernand Louis Gardin, soldat au 27e régiment d'infanterie. — Désertion à l'intérieur avec emport d'effets non représentés. — Quatre ans de prison.

— Louis-Eugène Volland, soldat au 1er escadron du train. — Désertion à l'intérieur avec emport d'effets non représentés. — Trois ans de prison. Défenseur : Me Comtrelle.

NORD

Dunkerque. — Le brick norw. *Carl*, cap. Gundersen, allant de Christiana à Gravelines, avec un chargement de bois, a échoué à l'ouest de ce port. L'équipage est sauvé. Le navire a une position mauvaise. Il est rempli d'eau. On procède au sauvetage du chargement.

— Une rixe sanglante a eu lieu, mardi, vers deux heures, au cabaret *A ma campagne*, rue de Rosendaël entre le cabaretier et Henri Duquesne, camionneur.

A un moment donné, Bienaimé ayant le dessus, arracha à coups de dents le menton de son adversaire et lui fit une blessure atroce.

— On vient de découvrir dans les environs de Bergues un chêne gigantesque dans la tourbe, il mesure 43 pieds. C'est en faisant des fouilles que le professeur Keiffel de Dunkerque l'a découvert.

Chronique électorale. — Les électeurs du canton de Hondschoote sont convoqués pour le 1er juin, pour élire un conseiller d'arrondissement.

Bailleul. — Un individu, que l'on soupçonne être l'auteur des nombreux incendies qui ont eu lieu dans la région, vient d'être arrêté et conduit sous bonne escorte, à la prison d'Hazebrouck.

C'est un nommé Deconinck, qui, il y a deux ans a été révoqué des fonctions de garde-champêtre qu'il occupait à Méteren.

PAS-DE-CALAIS

St Venant. — Un terrible accident est arrivé à Mme Lhornez-Billez, âgée de 83 ans. Cette femme voulait faire rentrer ses poules quand une vache s'élança sur elle et la projeta au-dessus de la haie.

D'un coup de corne la vache a perforé de part en part Mme Lhornez qui a été retrouvée dans un état alarmant. On désespère de la sauver.

BELGIQUE

Mouscron. — On annonce le départ des gendarmes étrangers qui étaient venus renforcer la gendarmerie et la police. Ils quitteront Mouscron jeudi pour rentrer dans leurs casernes respectives.

— Le beurre a maintenu mardi soir le prix de 2.50 à 2.60 le kilo, tandis que les œufs, qui étaient cependant en grande quantité sur le marché ont été vendus de 2.00 à 2.10 le « quartron ».

Templeuve. — Une chasse au renard, voilà qui n'est pas commun surtout dans un pays aussi tranquille qu'est celui de Templeuve. Le héros ou plutôt la victime de l'aventure a été un gentil petit renard qui, depuis plus d'un an ou nourrissait au château. Pourtant en dépit des bons soins dont il était l'objet, le quadrupède regrettait sa liberté et jeudi dernier, on constatait que maître Renard avait pris la poudre d'escampette. On se mit en campagne pour battre les environs, car déjà certains méfaits étaient signalés et l'on découvrit la bête gîtée au pied d'un arbre dans le bois de Dossemetz. La mort du renard fut résolue et promptement exécutée par le garde Jean Delattre, enchanté d'un pareil coup.

Bruxelles. — *L'orage.* — Un formidable orage — le plus violent qu'on ait vu depuis longtemps — a éclaté dans la nuit de lundi à mardi sur Bruxelles et les environs.

C'est vers onze heures que le premier éclair a sillonné le ciel. Il a été suivi de détonations retentissantes.

La pluie est tombée alors mêlée d'une grêle épaisse. Il y a eu des grêlons de la grosseur d'une noisette. La Grand'Place était littéralement blanche.

La foudre est tombée à diverses reprises sur les paratonnerres de l'Hôtel de Ville.

A la troisième division de police, trois fois un sillon de feu a serpenté dans le chaudron, laissant une forte odeur de soufre et détonant avec un bruit sec, semblable à celui que produisent les amorces d'un pistolet.

L'orage a causé de nombreux dégâts.

Dans la plupart des rues du bas de la ville, les égouts ont débordé et nombre de rues ont été converties en petits ires.

A certains instants, la violence de l'orage était telle qu'il agissait sur les fils téléphoniques. La sonnerie du téléphone annonçait les coups de tonnerre.

Vers une heure du matin, les éclairs se sont succédé avec une telle rapidité que l'on croyait toute une partie de la ville en feu.

Vers cinq heures, l'orage s'est apaisé.

— Lundi vers 11 heures du soir, deux soldats du régiment des carabiniers pris de boisson firent la rencontre, dans la rue Goffart, à Ixelles, d'un agent des guides, également en état d'ivresse, auquel ils proposèrent de faire route avec eux.

A peine les poltrons avaient-ils fait quelques pas qu'une discussion assez violente surgit entre eux ; ils allaient en venir aux mains sans l'intervention de deux passants qui conseillèrent au soldat des guides de se séparer de ses deux compagnons, ce qu'il fit, rebroussant chemin par la rue du Viaduc et la rue du Trône, pour arriver ainsi rue Malibran. Les deux carabiniers l'attendaient là. Ils se ruèrent sur lui et une lutte s'engagea au cours de laquelle le fluide fut atteint d'un coup de couteau en pleine poitrine.

Voyant tomber leur compagnon d'armes, les carabiniers prirent la fuite.

Des passants trouvèrent le blessé étendu sur le trottoir; ils le relevèrent et prévinrent deux agents de police qui le conduisirent en voiture au bureau de la place Communale où un médecin lui prodigua les soins que nécessitait son état, après quoi il fut conduit à l'hôpital militaire.

Cependant, le blessé se souvenait d'avoir, en se battant, déchiré le pantalon de l'un de ses agresseurs. La police téléphona à la caserne des carabiniers et lorsque le coupable rentra il fut arrêté; son complice est connu également, mais tous deux prétendent qu'ils n'ont pas donné de coups de couteau.

Le coup a été porté avec une telle violence qu'un brandebourg du dolman de la victime a été coupé net. Si l'arme n'avait pas rencontré cet obstacle, le soldat aurait été tué.

Le duc d'Ursel, ancien gouverneur du Hainaut, actuellement sénateur pour Malines, est en ce moment à Paris.

Courtrai. — On vient de célébrer à Courtrai, le jubilé de cinquante années de vie religieuse de la révérende Mère Vincentia, supérieure des Sœurs de charité et des Petites Sœurs des pauvres. La ville entière a voulu s'associer à cette belle fête.

Après la messe d'actions de grâces, M. le chanoine De Seyn, délégué de S. G. Mgr l'évêque de Bruges, a retracé la longue carrière de dévouement de la digne supérieure.

M. l'échevin Ghesquière, remplaçant M. le bourgmestre, a remis à la jubilaire la croix civique de première classe.

Une jeune fille est venue offrir à la digne supérieure une somme de 7.000 fr., recueillie, par les soins d'une Société de dames charitables, pour les protégés des Petites Sœurs des pauvres.

M. le doyen De Geyzea félicité la vénérable jubilaire et lui a donné lecture d'un télégramme de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, envoyant sa bénédiction à Moeder Vincentia.

Le repos dominical en Belgique. — Le gouvernement belge continue son œuvre de restauration sociale et religieuse.

L'importante question du repos dominical au chemin de fer de l'État qui ne cesse de préoccuper M. Vandenpeereboom depuis son arrivée au pouvoir, est sur le point d'être définitivement résolue.

Chaque jour amène l'éclosion d'une idée nouvelle complétant l'œuvre entamée il y a six ans. Déjà les gares n'acceptent plus d'expéditions de marchandises des tarifs 2 et 3 le dimanche à partir de midi; maintenant ce sont les halles, au nombre de 86, qui, en vertu d'une décision ministérielle, sont fermées pendant toute la journée, les dimanches et jours de fêtes légales (l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint et la Noël), pour l'acceptation et la remise des marchandises des tarifs n° 2 et 3.

Ces dispositions sont complétées par un nouvel ordre, lequel supprime, les jours de fête, les trains de marchandises (ceux de messageries et de transbordement exceptés) généralement supprimés le dimanche. Les convois qui ne sont pas mis en marche le lundi sont aussi supprimés le lendemain des jours de fête (premier jour de l'an, lundi de Pâques et de la Pentecôte, Ascension, Assomption, Toussaint et Noël.)

D'autres mesures de plus grande importance, intéressant tout particulièrement le personnel qui coopère au service des trains, viennent en outre d'être prises. Dorénavant — cela résulte d'ordres donnés par le chef du railway — tous les ouvriers des convois que leurs occupations obligent à travailler le dimanche, devront obtenir deux jours de repos par mois (le plus possible le dimanche); de plus deux heures de liberté leur seront accordées — qu'elles que soient les exigences du service — les jours de besogne dominicale pour qu'ils aient le temps de remplir leurs devoirs religieux.

Ajoutons à cela la mise à l'étude du projet tendant à réglementer les vacations du personnel roulant, de façon à procurer aux intéressés un repos *ininterrompu* de huit heures, les jours de travail ordinaire, et nous aurons exposé l'état complet de la question.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LECLERCQ-HOËL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Eloi LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 13 mai 1890, dans sa 53e ann e, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 15 courant, à 4 heures, en l'église du Saint-Rédempteur. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lenze.

Les amis et connaissances de la famille François DESPLECHIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Adèle DESPLECHIN, décédée à Lys-lez-Lannoy le 12 mai 1890, à l'âge de 63 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 16 courant, à 10 heures, en l'église de Lys. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, quartier de la gare, à 9 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille DUPREZ-CHOQUET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles-Louis DUPREZ, décédé à Roubaix le 11 mai 1890 à l'âge de 47 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 15 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, place Sainte-Elisabeth, 3.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 19 mai 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Florent HERCHUELZ, ancien entrepreneur de menuis rie, époux de Dame Roseline ORANGE, décédé à Roubaix, le 19 avril 1890, à l'âge de 77 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 19 mai 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean Baptiste MULLIE, époux de Dame Eulalie MAES, décédé à Roubaix, le 14 avril 1890, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VARIÉTÉS

LIBERTÉ-SERVITUDE

S'il est en nous un sentiment auquel nous sacrifierions toutes les satisfactions, c'est la *liberté*.

S'il est une chose qui nous apparaisse comme synonyme de larmes, de douleurs, de sacrifices, c'est la servitude;... rien au monde n'excite notre compassion et ne nous dispose à la pitié comme ce seul mot.

Il n'est pas deux situations aussi opposées que celles-là; nous les confondons au point de prendre l'une pour l'autre, avec la certitude que l'une c'est l'autre...

Nous n'aimons rien tant que la liberté, sinon la servitude...

Nous aimons à être libres, libres même de devenir esclaves...

Chacun recherche les plaisirs et les distractions vers lesquels il se sent naturellement porté. Les uns, trouvant le monde plein d'attraits, disposent de la liberté qui leur est accordée, et se font les esclaves de ses réunions, de ses fantaisies, de ses caprices. Les autres aiment les voyages, et consument leur existence à la recherche de l'inconnu; d'autres, plus pratiques, plus positifs, bornent leurs rapports dans le cercle intime des amis et de la famille.

Il y a chez tout individu une soif ardente de liberté qui se fait sentir dans toute âme avec une intensité aussi individuelle que générale. Tout porte à croire cependant que nous tenons plus à paraître libres qu'à l'être en effet...

Loin de jouir de cette liberté dont nous aimons à nous parer, que nous affichons alors même que nous l'avons mise au service de l'orgueil, des passions, de la vanité, loin de jouir de ce grand bienfait, dis-je, nous subissons tous un esclavage dont en réalité nous sommes plus avides encore que de liberté :

Notre cœur est-il libre: il est vide !... et, dans ce cas, ces deux mots pour nous deviennent synonymes.

Nous rechercherons alors, non une liaison qui en respecte les élans et les bonnes inclinations, en fortifie les bonnes dispositions ; mais un amour qui le captive tout entier, auquel il soit soumis, sur lequel il règle ses désirs, ses affections, ses battements.

Que notre imagination jouisse d'un seul instant de liberté, nous la mettons au service de notre cœur, qui la paralyse et en borne les horizons.

Que nous ayons devant nous une seule journée libre, dont nous puissions disposer à notre gré, nous chercherons encore à mettre ce temps au service de notre cœur et nous rechercherons le meilleur moyen de le consacrer à l'objet de nos affections, heureux encore si la raison en est la conseillère; la conscience, le fondement. . . .

Nous regardons comme esclaves ceux qui, triomphant de leur cœur, ont soumis leur vie à une obéissance souhaitée, désirée, voulue; nous considérons comme insensés ceux qui, affranchis des fragilités humaines, ont cherché un appui solide dans un cœur éclairé, une patrie dans l'exil; nous entrevoyons avec compassion ces saintes maisons où la vraie liberté des enfants de Dieu est si respectée qu'on y est affranchi de la servitude du monde, de ses maximes, de ses lois.

La vie pleine de simplicité où l'âme prend librement son essor, nous apparaît comme une profanation du grand bienfait de la liberté. Là, cependant, l'autorité de Dieu seul fait agir; c'est vers lui que se portent les élans du cœur, c'est en lui que se sanctifie le travail. La Règle est imposée par un supérieur, il est vrai, mais il n'apparaît que comme le représentant de l'autorité divine et se soumet lui-même à la Règle de ses frères. Là, du moins, l'âme est dans son rôle, libre et bien libre...

Mais y a-t-il, je vous le demande, une servitude, un esclavage comparable à celui du monde!... Sous prétexte de liberté, nous lui consacrons un temps que nous retranchons à la famille, au devoir, à nos inclinations peut-être. Pour faire partie de ce grand cortège qu'on appelle le monde, où la liberté est chantée sur tous les tons, pour y porter un nom, y occuper une place, nous savons nous astreindre au sacrifice de nos goûts, de notre santé, de notre bien-être.

Il y a en nous un esprit vaste, étendu, trop sérieux pour descendre aux minuties ? pour paraître dans le monde, nous descendrons dans les banalités de la coquetterie, dans le raffinement du luxe de l'élégance.

Nous ne pouvons souffrir, sans nous plaindre, les caprices de la température ? nous sacrifierons nos aises à la dernière création de la mode !

Nous sentons notre âme se porter vers les choses sérieuses? nous nous occupons de futilités !

Nous sommes tristes ? le monde nous demande un sourire!

Nous désirons un recueillement salutaire ? ceux qui nous entourent, c'est-à-dire le monde que nous nous sommes choisi, nous demandera une attention soutenue, exempte de distractions.

Nous souffrirons et ne pourrons parler ni de nos souffrances, ni de celles des autres : les réunions demandent, avant tout, la gaîté et l'entrain.

Nous nous sentons fatigués ? ce serait manquer aux convenances de se retirer à l'heure désirée.

Nous voudrions pleurer ? on nous prie de chanter.

C'est de notre gré, il est vrai, que nous avons choisi ces sociétés; en acceptant d'en faire partie, nous avons accepté ses plaisirs et ses inconvénients.

Il nous est libre de nous retirer, direz-vous.... libres hélas !... comme le prisonnier est libre de retourner à ses fers, comme l'oiseau dont on a coupé les ailes est libre de reprendre son essor.

Nous ne faisons usage de notre liberté qu'une seule fois, c'est pour accepter la servitude.

Notre cœur est pris dans une affection que nous avons désirée, nous l'avons donné librement, croyons-nous; mais, n'avons-nous pas subi l'esclavage de notre imagination ? N'avons-nous pas obéi au caprice d'un *instant?* Nous pouvons aussi le reprendre, croyons-nous, mais nous oublions que nous n'en sommes plus le maître, et qu'il ne nous sera pas libre de le reprendre comme il nous a été libre de le donner.

Nous avons soif d'une liberté que nous cherchons dans le monde, dans le mariage, dans le célibat; nous ne rencontrons partout que la servitude et l'aridité du chemin nous fait parfois verser bien des larmes.

Voulez-vous savoir où est la liberté, la vraie liberté, la liberté de l'esprit; celle qui nous éclaire sur ce que nous devons au monde et à nous-mêmes ? elle est dans la solitude !

Je ne parle ici ni du cloître, ni de la monotonie des lieux déserts, je parle des quelques instants en présence de nous-mêmes que nous devrions nous donner chaque jour.

Nous passons pour égoïstes lorsque nous cherchons nos satisfactions à l'intérieur, mais cet égoïsme est mal compris, et avec de bonnes intentions on pourrait en faire une source de mérite. Je crois que nous ferions bien de l'être un peu, en nous occupant de nous sans nous rechercher au dehors.

Toute notre existence se consume à nous fuir, à éviter une solitude qui serait pour nous une source de consolations, de progrès dans la voie du devoir et de nos rapports avec nos semblables.

Nous étudions tout ce qui nous entoure, excepté nous-mêmes; nous cherchons les distractions au dehors : les plus délicieuses sont en nous.

Nous cherchons à connaître les autres et nous nous connaissons si peu.

Il est si triste de découvrir chez le prochain les défauts dont nous souffrons, il est si agréable de braver l'amour-propre pour découvrir les siens et devenir plus parfait.

Il est si bon, si salutaire, de pouvoir se suffire; n'est-ce pas la meilleure garantie contre les séductions du monde ? N'est-ce pas surtout la vraie liberté, qui nous dégage un moment de tout commerce avec les hommes et nous fortifie en nous rendant meilleurs.

PERVENCHE.

PILULES GICQUEL

Souveraines contre

Constipation, Bile, Glaires
Maux d'Estomac
Manque d'Appétit, Maux de Tête
Etourdissements
Douleurs, Rhumatismes

1f 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

22137

LA NEW-YORK

Compagnie d'Assurances sur la Vie

FONDÉE EN 1845

Fonds de Garantie

544 MILLIONS

entièrement réalisés.

SERVITEURS VIAGERS

Aux taux de 10, 12, 14, 16, 18 pour cent payables tant qu'ils seront au service du Souscripteur

ASSURANCES

Dotations d'Enfants

Combinaisons Nouvelles

ASSURANCES PLACEMENTS

Directeur général pour l'Europe :

18, BOULEVARD DES ITALIENS, PARIS

(Prospectus franco sur demande)

22622

A. BOUTRY, ENTREPR

36, Rue de l'Espérance

ROUBAIX

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

PAVAGES, Sables et Graviers

VOIES FERRÉES

TERRASSEMENTS & NIVELLEMENTS

COUVERTURE

Zinguerie & Plomberie

EMPRUNT DE CONVERSION 4 0/0

PRIVILÉGIE OTTOMAN

Souscription publique à 291,363 Obligations de 500 FRANCS, AU PORTEUR

Rapportant 20 fr. d'intérêt annuel et remboursable au pair en 44 ans avec privilège spécial en premier rang sur le produit de la redevance de la Régie Ottomane des Tabacs et des autres revenus affectés au service de la Dette publique ottomane.

Cet emprunt est destiné au remboursement des obligations 5 o/o ottomanes de priorité 1881 et ne constitue aucune charge nouvelle pour les finances turques.

Prix d'Emission : Fr. 411,50

Jouissance du 13 mars 1890

PAYABLES :	En souscrivant	50	»
	A la Répartition	61	50
	Du 20 au 25 juin 1890	150	»
	Du 20 au 25 juillet 1890	150	»

Les porteurs d'obligations 5 o/o de priorité ont droit de souscrire aux obligations nouvelles du présent emprunt (titres libérés) au prix net de fr. 410 par privilège et sans réduction. — Les titres anciens non convertis d'ici au 22 mai seront remboursés à une date ultérieure.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE A PARIS

Le Jeudi 22 Mai 1890

A la Banque Impériale Ottomane; à la Banque de Paris et des Pays-Bas; à la Banque d'Escompte de Paris; au Comptoir National d'Escompte de Paris; au Crédit Lyonnais; au Crédit Mobilier; à la Société de Dépôts et de Comptes-courants; au Crédit Industriel et Commercial; à la Société générale, *et dans les Agences et Succursales de ces Etablissements dans les départements.*

Les formalités seront remplies pour l'admission des titres à la cote officielle. 22605

PRIX DU PAIN *pour servir de règle aux boulangers.* — PAIN DE MÉNAGE, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou mieuux, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.40 c. — PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0.32.500. — PAIN BLANC, composé comme le précédent, avec extraction de 20 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de deurre, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme à 0.50 c. — PAIN DE FLEUR (dit Pain français), composé de fleur de première qualité, le pain de 125 grammes est fixé à 0.625, les deux pains, à 9.550, les quatre pains, à 18.500, les huit pains, à 37 c. — Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 9 mai 1890. *Le Maire de Roubaix*, P. MAYNE, adjoint.

Le Directeur gérant : ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

MARCHÉS A TERME

Cours du 14 Mai 1890

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE		TYPE 1 QUAL. A FABRIQUE		TYPE 2 QUALITÉ COURANTE		Peignés d'Australie — TYPE A Q. COUR. A CHAINE		TYPE B Q. B. M. A TRAME		TYPE C Q. SEC. A TRAME		TYPE A B QUAL. P. TEINTURE		ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Français A		Allemands B		Allemands M	
	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	....	....	5.30	5.50	5.45	5.45	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.50	5.50	....	....
Février	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.45	5.45	....	....
Mars	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Avril	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mai	....	....	5.70	5.70	5.55	5.55	6.20	....	5.85	5.85	5.80	5.80	5.90	....	....	....	5.575	5.575	5.75	5.75
Juin	....	....	5.65	5.65	5.50	5.525	6.20	....	5.85	5.85	....	....	5.95	5.95	....	....	5.575	5.575	5.80	5.80
Juillet	....	....	5.625	5.625	5.55	5.525	....	....	5.85	5.85	....	....	5.975	6.00	....	....	5.55	5.50	5.80	5.80
Août	....	....	5.625	5.625	5.55	5.525	....	....	5.80	5.80	....	....	6.00	6.00	....	....	5.55	5.55	....	....
Septembre	....	....	5.60	5.625	5.55	5.525	....	....	....	....	....	....	6.00	....	....	....	5.55	5.55	....	....
Octobre	....	....	5.625	5.625	5.55	5.525	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.55	5.55	....	....
Novembre	....	....	5.625	5.625	5.55	5.525	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.55	5.55	....	....
Décembre	....	....	5.65	5.625	5.55	5.525	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.55	5.55	....	....

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA Irréductible		Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaîne		TYPE B Qual. b. moyenne à trame		TYPE C Qual. seconde à trame		LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0 0		ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0 0	
	Cote précéd MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote préced	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.72	1.72	....	....
Février	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.72	1.72	....	....
Mars	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.72	1.72	....	....
Avril	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mai	4.525	4.525	....	....	....	....	....	....	....	....	6.075	....	5.95	....	....	....	1.70	1.70	1.67	1.67
Juin	4.525	4.525	....	....	....	....	....	....	....	....	6.10	....	5.95	5.85	....	....	1.70	1.70	1.67	1.67
Juillet	4.525	4.525	....	....	....	....	....	....	....	....	6.10	....	5.85	5.80	....	....	1.715	1.71	1.67	1.67
Août	4.50	4.50	....	....	....	....	....	....	....	....	6.10	....	5.875	....	....	....	1.725	1.72	1.67	1.67
Septembre	4.475	4.475	....	....	....	....	....	....	....	....	6.10	....	5.85	....	....	....	1.73	1.725	1.67	1.67
Octobre	4.475	4.475	....	....	....	....	....	....	....	....	6.10	....	5.85	....	....	....	1.73	1.725	1.67	1.67
Novembre	4.475	4.475	....	....	....	....	....	....	....	....	6.10	....	5.85	....	....	....	1.73	1.725	1.67	1.67
Décembre	4.475	4.475	....	....	....	....	....	....	....	....	6.10	....	5.85	....	....	....	1.73	1.725	1.67	1.67

FEUILLETON DU 15 MAI 1890. — N° 31

SUR LE SEUIL

Par LÉON DE TINSEAU

XVIII

Soudain, elle poussa un véritable cri d'épouvante. Sur le vélin qu'elle tenait, ses yeux venaient de lire :

LE COMTE DE SÉNAC

Deux fois, trois fois, dix fois, elle trouva le même nom. Le portefeuille dont elle dépouillait le contenu était celui d'Albert... Elle le rejeta sur la cheminée, d'un geste rapide, et s'enfuit à l'extrémité la plus éloignée de la pièce, malade de honte à la seule pensée qu'elle aurait pu être surprise dans son examen.

Elle s'assit dans un fauteuil toute brisée. Pour la première fois, depuis bien des jours, elle pensait à une chose qui n'était pas la mort de Christian, dont les circonstances et les amères tristesses faisaient oublier tous les autres soucis. Elle répétait machinalement le nom qu'el